

Présentation du projet Très Haut Débit des Pyrénées-Atlantiques

Comité de Concertation France THD, le 13 juillet 2016

● **Le territoire**

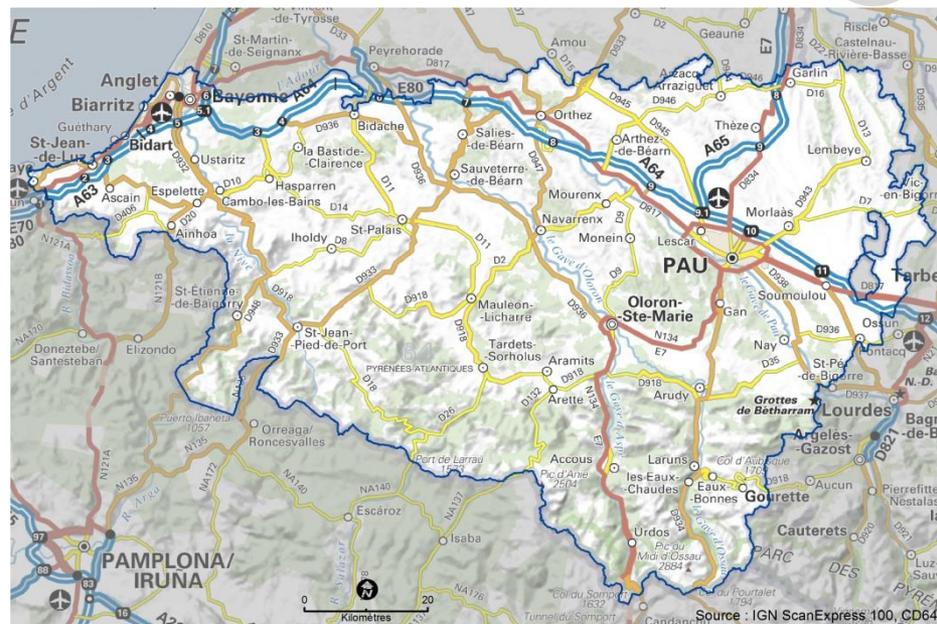
○ Etat des lieux

○ Le projet d'aménagement numérique

○ Les aspects organisationnels, financiers et calendaires

Le département des Pyrénées-Atlantiques

- 547 communes, 660 871 habitants répartis sur un territoire de 7644 km²,
- Une densité de population de 87 hab./km²,
- Entre Mer et Montagne : bordé à l'ouest par l'Océan Atlantique, il est traversé par les Pyrénées d'est en ouest,
- 3^{ème} pôle économique et démographique du grand sud-ouest, aux côtés de Bordeaux et Toulouse,
- Premier producteur national de fromage de brebis, et second pour le maïs grain,
- Forte attractivité touristique avec plus de 3 000 000 de touristes par an,
- Pôle d'excellence dans l'aéronautique avec un important réseau de sous-traitants et des leaders mondiaux tel que Safran ou Dassault.



○ Le territoire

● **Etat des lieux**

○ Le projet d'aménagement numérique

○ Les aspects organisationnels, financiers et calendaires

Les étapes de l'aménagement numérique dans les Pyrénées-Atlantiques

- **2003** : Le Département crée son Service Public d'infrastructures de télécommunications et lance sa procédure de DSP.
- **2003** : La Communauté d'Agglomération de Pau met en place son propre réseau FttH, Pau Broadband Country (PBC, 1^{er} RIP français de FttH) : DSP affermage de 15 ans confiée à Axione (fin 2018).
- **2004** : Le Département signe le contrat de DSP concessive pour une durée de 20 ans (fin 2024) avec SFR Collectivités et obtient sa notification en SIEG : IRIS64 est le premier projet français certifié Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) - (75 000 abonnés à fin 2015).
- **Fin 2007** : Le Département signe une nouvelle DSP concessive pour une durée de 18 ans avec Altitude Infrastructures pour déployer un réseau Wimax, NET64, pour couvrir les zones blanches (616 abonnés à fin 2015)
- **2009** : La Communauté de Communes de Lacq complète l'offre fibre d'IRIS64 dans ses zones d'activités, puis met en œuvre un plan de montée de débit à travers le déploiement de 15 PRM.
- **Novembre 2013** : Adoption du SDTAN qui est aujourd'hui en cours d'actualisation (prévue pour octobre 2016)
- **1^{er} janvier 2014** : Le Département met fin à la DSP WIMAX et reprend le réseau en régie : il confie l'exploitation du réseau à NOMOTECH via un marché de services.
- **5 novembre 2014 et 7 juin 2016** : Signature des conventions de programmation et de suivi de déploiement entre Orange et respectivement l'Agglomération Côte Basque-Adour, et l'Agglomération Sud Pays-Basque.

Le réseau IRIS64

- **Un réseau de transport et de collecte:**
 - 1 154 km de fibre optique déployés,
 - 196 répartiteurs dégroupés,
 - 25 liens faisceaux hertziens en service,
 - 20 giga de capacité réseau,
 - 5 salles d'interconnexion.
- **Des sites raccordés en FTTO au réseau IRIS 64 :**
 - 48 collèges et 16 lycées publics,
 - 5 sites universitaires,
 - 7 écoles de 3ème cycle ,
 - 7 hôpitaux publics,
 - 73 ZAC et ZI raccordées au réseau longue distance ,
 - 12 ZAC équipées en très haut débit, fibre jusqu'à la limite privative de toutes les entreprises présentes dans la ZAC,
 - plus de 275 sites clients entreprises raccordés.

Réseaux d'initiative publique et opticalisation des NRA

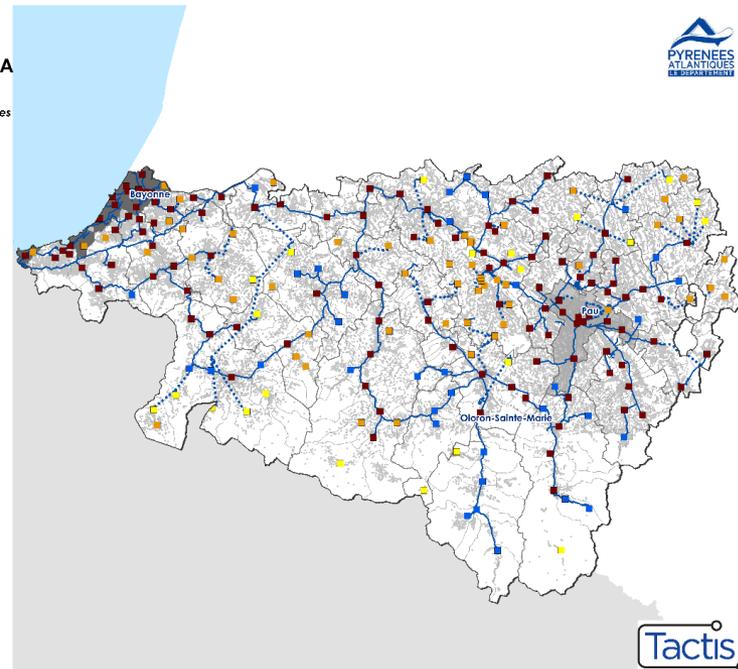
Département des Pyrénées-Atlantiques



- NRA opticalisé par Orange et IRIS64
 - NRA opticalisé par Orange
 - NRA opticalisé par IRIS64
 - NRA non opticalisé
 - ✕ Locaux
 - IRIS64
 - CA de Pau – Réseau FTTH PBC
 - Zones d'investissements privés
 - Limites des communes
 - Limites des intercommunalités
- Support :
- Liaison optique
 - Liaison hertzienne ou LFO

Sources : CD64, Collectivités locales, Datar, IGN, DGRIP, Orange, Tactis
Cartographie Tactis
© Copyright - Tactis - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 15 30 km



98% des lignes dégroupées
92% du territoire couvert
100 000 clients ADSL (dont plus de 70 000 en accès direct)

Etat des lieux en 2016

Deux zones :

La zone d'initiative privée (Orange) :

- ✓ 7 communes
- ✓ 29% des locaux

La zone d'initiative publique :

- ✓ La Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées où un réseau public FttH a été déployé (57 636 prises, 62,6% de la CAPP) :

- 14 communes
- 23% des locaux

- ✓ La zone d'intervention publique :

- 526 communes
- 48% des locaux

En zone d'intervention publique (zone d'initiative publique hors CAPP), **20% des logements** ne sont éligibles qu'à des **offres filaires allant jusqu'à 3 Mbit/s**

La CAPP et la zone AMII, à l'inverse, disposent respectivement de 68% et 64% de locaux éligibles au Très Haut Débit (30 Mbit/s et plus)

Eligibilité commerciale de l'offre de service filaire

Département des Pyrénées-Atlantiques



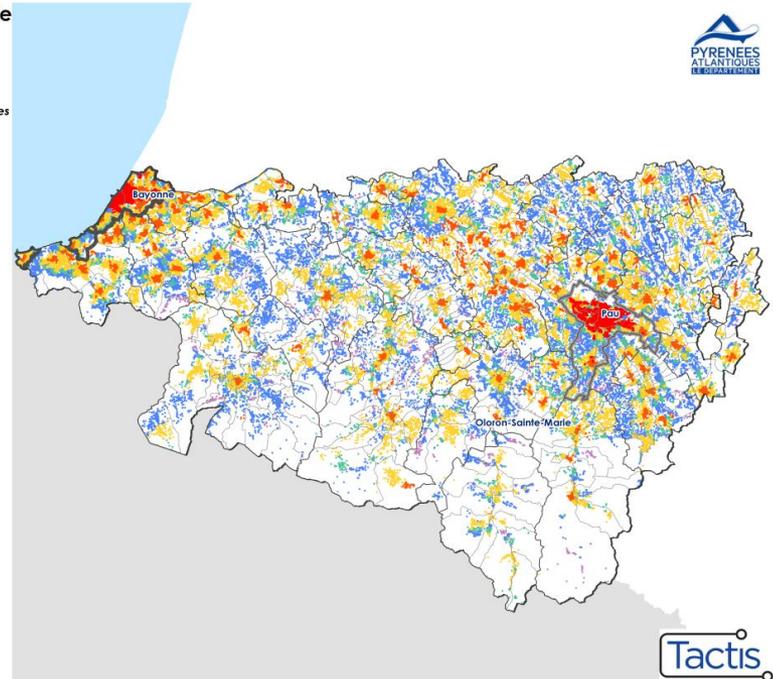
Offre estimée par local :

- ✳ 100 Mbit/s et plus
- ✳ De 30 à 100 Mbit/s
- ✳ De 8 à 30 Mbit/s
- ✳ De 3 à 8 Mbit/s
- ✳ Moins de 3 Mbit/s
- ✳ Inéligible

- ▭ CA de Pau – Réseau FttH PBC
- ▭ Zones d'investissements privés
- ▭ Limites des communes
- ▭ Limites des intercommunalités

Sources : CD64, IGN, DGFP, Opérateurs, Datar, Orange, Tactis
Cartographie et multithématique Tactis
© Copyright - Tactis - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 15 30 km



Toutes technologies confondues sur le département :
45% des locaux sont éligibles à des offres THD (dont 21% en ZIP)

5,7% des locaux ont un débit inférieur à 3 Mbits
0,3% sont inéligibles

○ Le territoire

○ Etat des lieux

● **Le projet d'aménagement numérique**

○ Les aspects organisationnels, financiers et calendaires

Le projet d'aménagement numérique des Pyrénées-Atlantiques

- Un projet ambitieux visant 90% de couverture FttH sur l'ensemble du territoire (zone AMII + CAPP + zone d'intervention publique) sur une première phase de 5 ans (2018-2022), soit 78% des locaux de la zone d'intervention publique
- Une couverture 100% FttH du territoire à horizon 10 ans (sous réserve des aides de l'Etat),
- Le réseau de collecte qui s'appuie sur les réseaux existants, notamment sur le réseau IRIS64 déployé par le Département,
- Un objectif de coût par prise optimisé sur la 1^{ère} phase FttH, couplé à une intention d'équité territoriale,
- Un mix technologique en complément du déploiement FttH (PRM, opticalisation de NRA, ...)

1^{ère} phase soumise au soutien de l'Etat dans le cadre du Plan France THD (2018-2022)

Déploiement FttH

526 communes

161 511 prises

Déploiement FttE

En cours d'étude, budget de 5M€
d'investissement fléché

Complément de **collecte** des NRO FttH de phase 1 : **4 NRO**

Montée en débit : **opticalisation de NRA**
10 NRA / 2 850 prises

Montée en Débit PRM : **opticalisation de SR**
23 PRM / 5 053 prises

Inclusion numérique : 1 975 kits de raccordement (satellite, BLR...)

Déploiement de la phase 1

Zone d'emprise des déploiements FttX

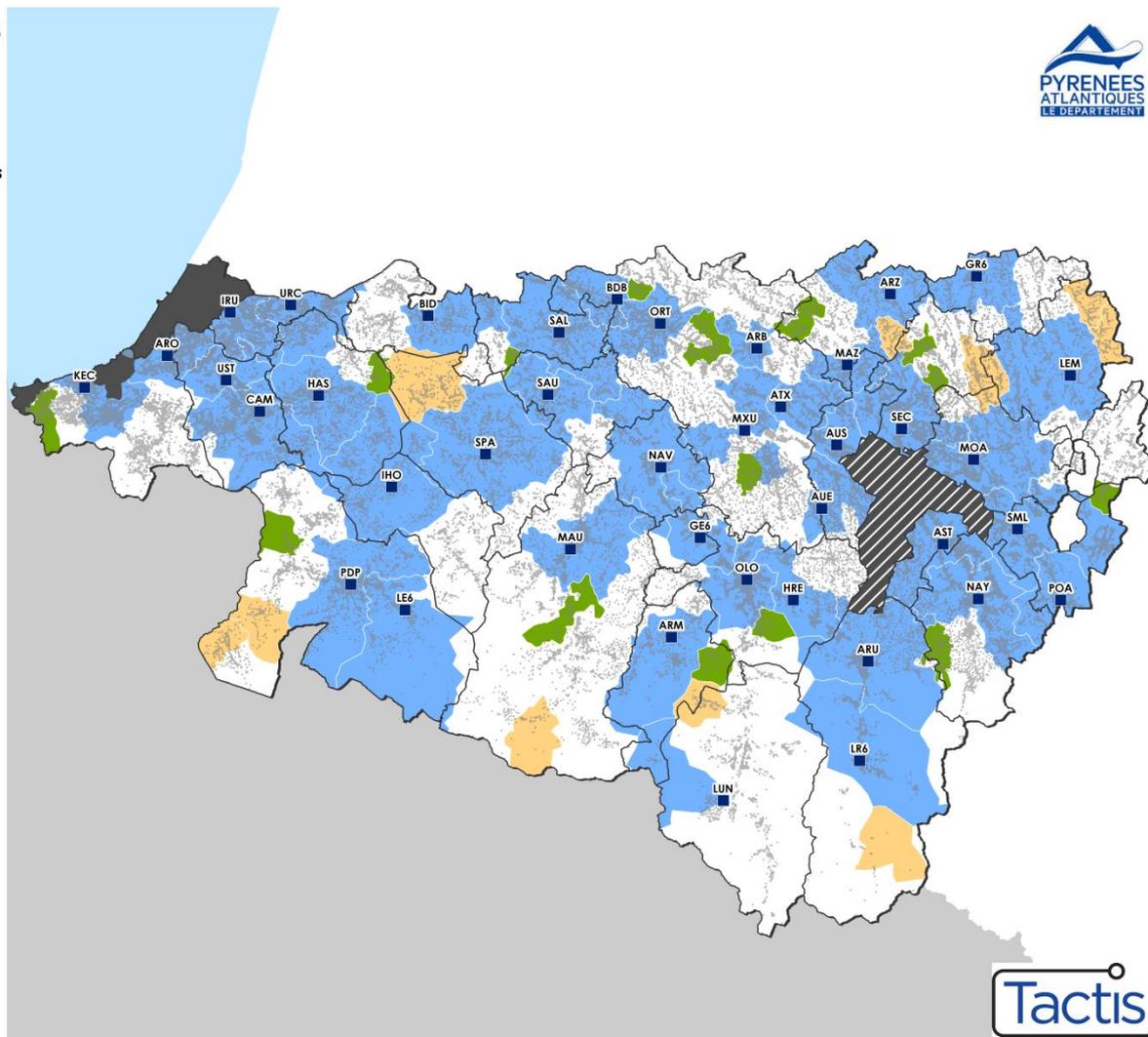
Département des Pyrénées-Atlantiques



Scénario 3 - 90%

- NRO phase 1
- ✳ Locaux
- Zone de déploiement FttH (40 zones NRO)
- Zone de déploiement FttH (23 zones SR PRM de plus de 100 LP)
- Zone d'opticalisation des NRA (10 zones NRA)
- ▨ CA de Pau
- Zones d'investissements privés
- Limites des intercommunalités

Sources : CD64, Datar, IGN, DGFiP, Tactis
Cartographie Tactis
© Copyright - Tactis - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016



Déploiement FttH

- **Pavage NRO / SRO complet de la zone d'intervention publique** en recherchant la meilleure articulation possible avec les limites administratives des 526 communes et la réalité technique des infrastructures mobilisables.
- **En Phase 1 le périmètre concernera la zone d'intervention publique et une partie de la complétude du réseau de la CAPP soit :**
 - 43 NRO , placés à proximité des NRA,
 - 321 SRO , placés, autant que ce peut, à proximité des SR ou NRA,
 - Taille moyenne des NRO : 3 000 prises,
 - Taille moyenne des SRO : 400 prises,
- Sauf exception sur des zones d'habitat isolé, la **distance NRO – PBO est de 16 km max.**
- **Qualification et chiffrage des zones d'habitat isolé :**
 - 14% des prises sont isolées et représentent près de 40% des investissements de distribution FttH inclus dans la phase 1,
 - Un travail complémentaire va être effectué par le Département d'ici fin d'année 2016 afin de mieux qualifier cet habitat isolé.
- **771 km de liaisons de transport et 8 392 km de liaisons de distribution à construire afin de raccorder les NRO et les SRO**
- **Eligibilité aux offres FttH pour 161 500 prises sur la zone d'initiative publique dont 155 300 sur la zone d'intervention publique et 6 200 sur une partie de la complétude du réseau de la CAPP**

Montée en Débit

- Déploiement de PRM sur tous les sous-répartiteurs de plus de 100 lignes n'étant pas intégrés dans le déploiement FttH et opticalisation de NRA de plus de 100 prises :
 - **23 PRM** installés sur des sous-répartiteurs, permettant la montée en débit de **5 053 prises**,
 - **10 NRA opticalisés** permettant la montée en débit de **2 850 prises**,
 - **Intégration de la prise en compte de l'évolution de ces SR vers des PM du futur réseau FttH, notamment sur le dimensionnement des liens.**
- **Le Département entend ainsi assurer une équité territoriale en terme d'accès au Haut Débit, afin de combler les disparités déjà existantes.**

Actions complémentaires

- **Subvention aux raccordements à des technologies d'inclusion numérique (BLR, satellite, ...) pour les logements et entreprises qui ne bénéficieraient pas d'un Haut Débit filaire de qualité**
 - 6 600 locaux éligibles, 1 975 effectivement subventionnés (basé sur un taux de pénétration estimé de ces technologies de 30%)
- **Raccordement FttE de sites prioritaires**
 - Le Département a fléché une enveloppe globale estimative de 5M€ pour des sites prioritaires (maisons de services publics, enseignement, sites du Département, SDIS, EHPAD...)

Réseau de collecte

- **Réutilisation des réseaux existants dont :**

- RIP de 1^{ère} génération IRIS64
 - Utilisation de 665 km d'artères linéaires pour la collecte des NRO situés sur les NRA sur l'ensemble de la zone d'intervention publique
 - 4 NRO devront être raccordés au réseau IRIS64 soit par GC, soit par LFO (Les NRO sont à proximité de NRA)
- LFO si les opérateurs le souhaitent (disponibilité en cours de demande)

Déploiement FttH : Collecte des NRO

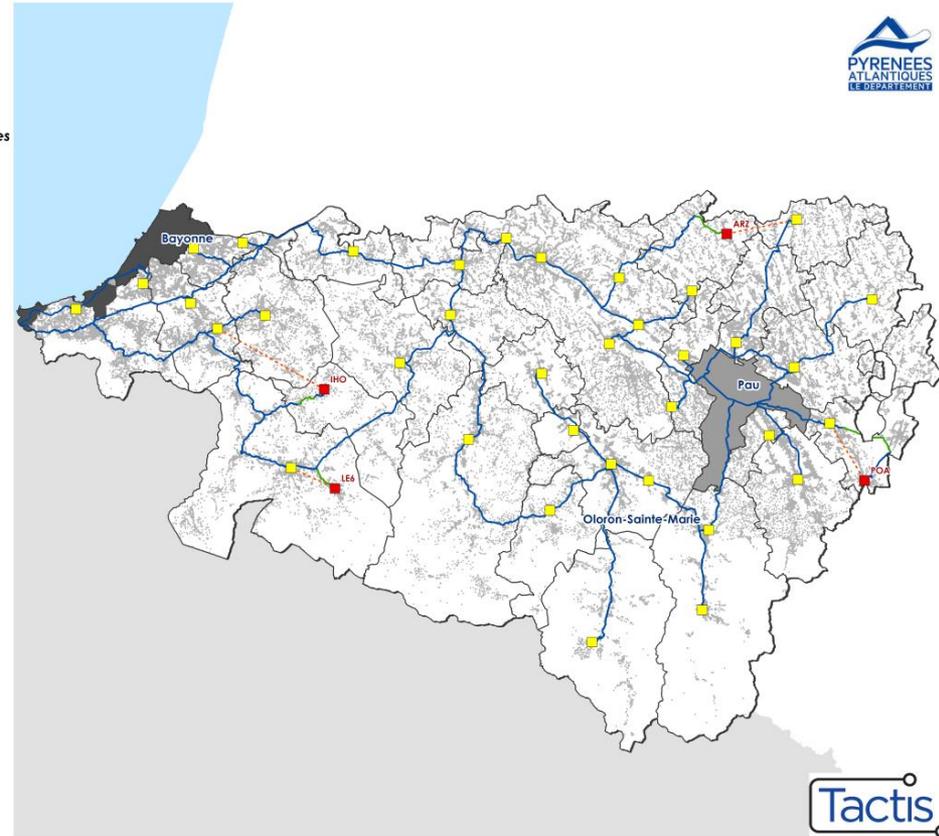
Département des Pyrénées-Atlantiques



Collecte phase 1

- NRO déjà collectés (36)
- NRO à collecter reliés au réseau Orange (4)
- ⊙ Locaux
- Liaison optique Iris64 (665 Km)
- Réseau de collecte optique d'Orange (58 Km en longueur de voirie)
- Compléments nécessaires à la collecte des NRO (Génie civil 26 Km)
- CA de Pau – Réseau FttH PBC
- Zones d'investissements privés
- Limites des intercommunalités

Sources : CD64, Datar, IGN, DGFiP, Orange, Tactis
Cartographie et méthodologie Tactis
© Copyright - Tactis - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016



Éligibilité prévue après déploiement de la phase 1

Éligibilité commerciale de l'offre de service filaire à horizon 2022

Département des Pyrénées-Atlantiques



Scénario 3 - 90%

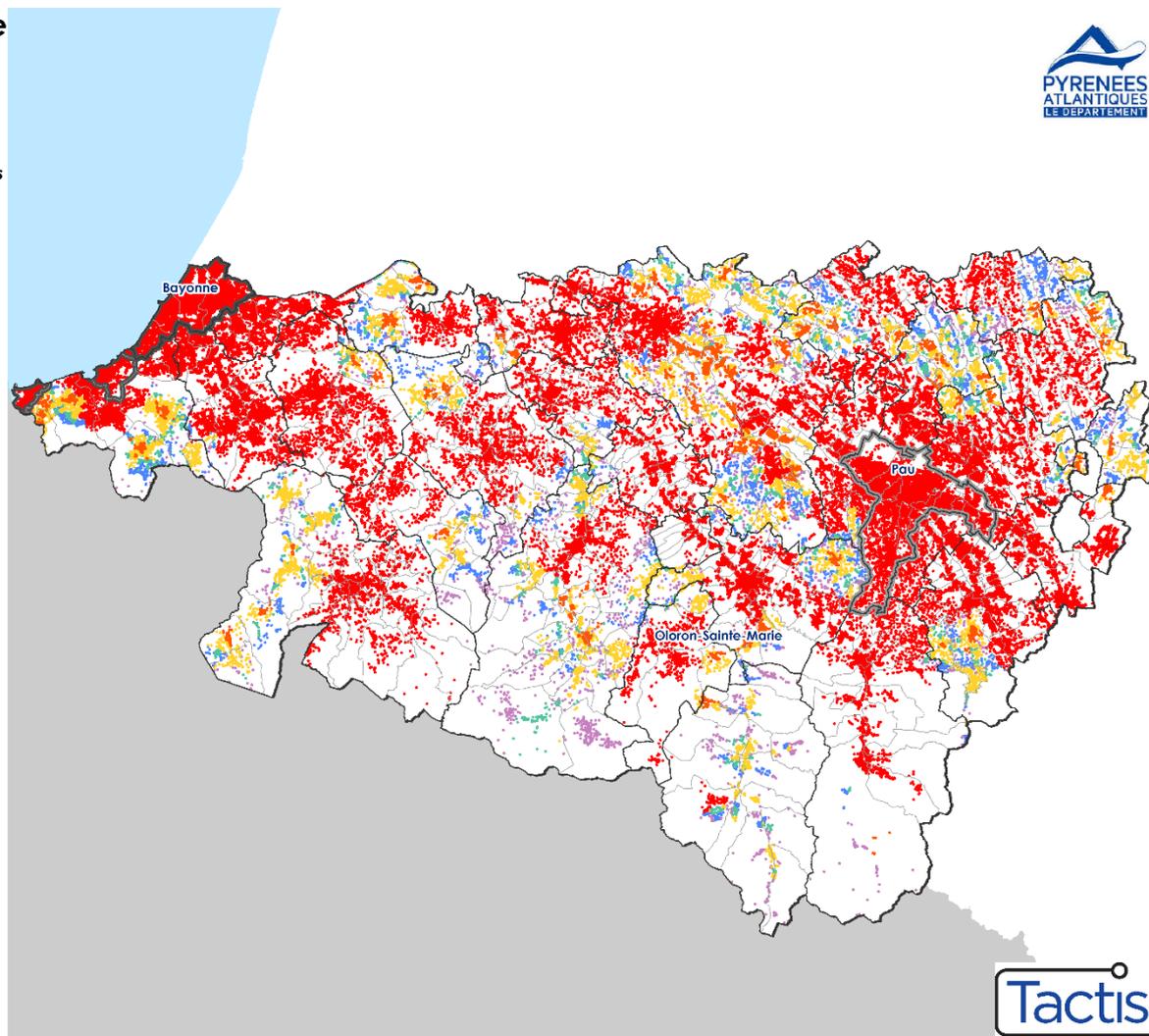
Offre estimée par local :

- 100 Mbit/s et plus
- De 30 à 100 Mbit/s
- De 8 à 30 Mbit/s
- De 3 à 8 Mbit/s
- Moins de 3 Mbit/s
- Inéligible

- CA de Pau – Réseau FTTH PBC
- Zones d'investissements privés
- Limites des communes
- Limites des intercommunalités

Sources : CD64, Datar, IGN, DGFiP, Tactis
Cartographie Tactis
© Copyright - Tactis - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 15 30 km



Cohérence des initiatives publiques : implication de la CCLO et de la CAPP

- **La Communauté de Communes Lacq-Orthez a réalisé des déploiements PRM sur son territoire, afin de compléter l'offre fibre d'IRIS64. Les zones d'emprises de ces PRM ont été prises en compte dans le déploiement du réseau FttH.**
 - une concertation est en cours entre le département et la CCLO sur les modalités de l'intégration de ces réseaux FttN dans le projet départemental.
- **La Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées a lancé un projet d'aménagement numérique antérieur à celui du Département (Pau Broadband Country).**
 - Ce réseau couvre actuellement 62,6% de son territoire,
 - Afin de compléter ce réseau, un dialogue est engagé avec la CAPP pour:
 - le cœur de l'Agglomération, périmètre initial de PBC (fin de DSP en 2018)
 - la complétude de cette Agglomération sur son périmètre actuel (34 200 prises)
 - Dont 28 000 prises sont situées à proximité du réseau existant
 - Dont 6 200 prises sont situées sur 8 communes périphériques
 - Les déploiements sur les 17 communes situées en zone d'intervention publique qui viendront intégrer la CAPP au 1er janvier 2017, soit environ 6 600 prises,
 - ✓ **Ces deux derniers secteurs (6 200 + 6 600 prises) ont été intégrés au projet présenté.**

- Le territoire
- Etat des lieux
- Le projet d'aménagement numérique
- **Les aspects organisationnels, financiers et calendaires**

Un investissement à horizon 2022 de l'ordre de 313 M€

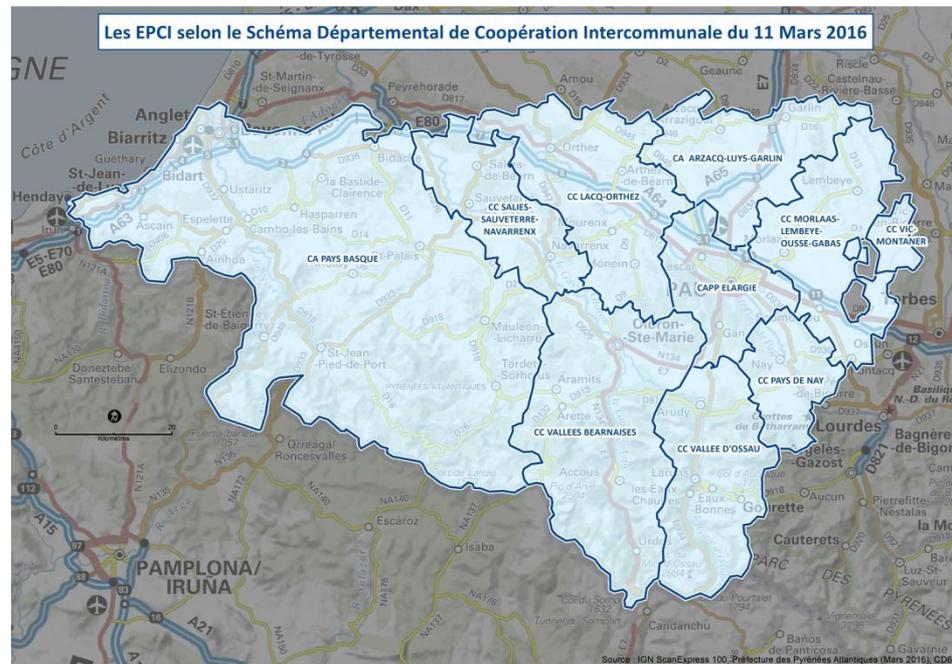
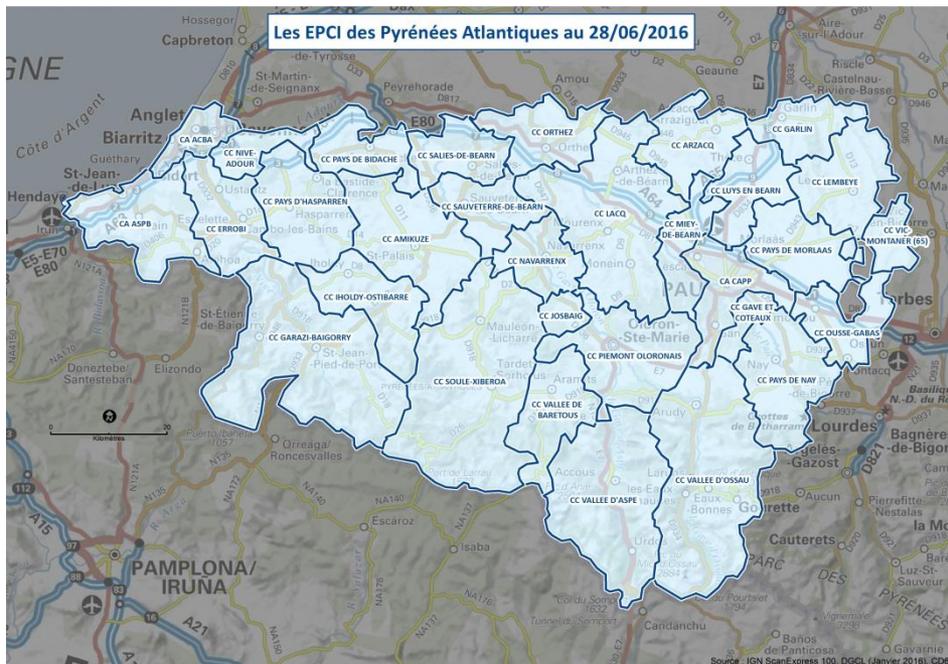
- **Le soutien de l'Etat est estimé à 67 M€ (hors bonus pluri-dep.)**
(21% de l'investissement éligible)

	Unité d'œuvre	Investissement	Plan France Très Haut Débit
Desserte FTTH	161 511 locaux	252,5 M€	53,29 M€
Raccordements FTTH	103 206 raccordements	45,0 M€	8,38 M€
FtTE	-	5,0 M€	1,75 M€
FTTN	23 sous-répartiteurs	4,0 M€	1,26 M€
Collecte	14 NRO/NRA : 124 km	4,5 M€	1,67 M€
Inclusion numérique	1 975 locaux	0,8 M€	0,30 M€
Etudes	-	1,0 M€	0,30 M€
Total		312,8 M€	66,93 M€

Portage et montage du projet

● Gouvernance :

- Projet porté par le Département des Pyrénées-Atlantiques,
- La structure de portage envisagée est celle du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) comprenant le Département, les EPCI, et potentiellement la Région Aquitaine,
- Un nouveau schéma intercommunal est en cours de mise en place (passage de 30 à 10 intercommunalités) et sera effectif au 1er janvier 2017,



Portage et montage du projet

- **Gouvernance (suite) :**
 - Les concertations avec les différents partenaires ont débuté :
 - Avec la Région Nouvelle Aquitaine,
 - Avec les EPCI : 4 temps forts :
 - ✓ Novembre 2015 : rencontre collective - présentation de l'étude
 - ✓ Avril 2016 : rencontre collective – présentation du diagnostic et scénario cible
 - ✓ Mai – juillet 2016 : rencontres individuelles – présentation du scénario cible et discussion
 - ✓ Septembre – décembre 2016 : rencontres individuelles – validation scénario cible, modalités de gouvernance et de participation financière
 - Le Département réfléchit à associer d'autres partenaires comme le SDE.
- **Montage juridique :**
 - Différents modèles sont à l'étude : SPL régionale, DSP concessive, DSP affermage, DSP affermo-concessive

Ressources

- **Soutien PFTHD : 67 M€ (+10 M€ en cas de bonus pluri-dép.)**
- **Soutien du FEDER : 5,6 M€**
- **Soutien de la Région : fonction du type de montage**
 - Taux d'intervention défini à 27,2% de l'assiette éligible
 - Assiette éligible : investissements éligibles – Soutien PFTHD, Europe et éventuelle participation privée
 - Participation privée : « part couvrant le financement des travaux (notamment dans le cas des délégations de service public concessives) ».
 - Une bonification de +7,5 % en cas d'adhésion à la SPL Aquitaine
 - Le Département privilégie une approche prudente à ce stade et considère l'accompagnement minimum dans l'attente d'un arbitrage définitif sur le mode dévolution (contribution privé à hauteur 400€/prise + 250€ par raccordement et hors SPL) : **40,2 M€.**
- **Participations privées : fonction du type de montage**
 - Participations privées aux IPE, dans l'éventualité d'une concession : 64,6 M€
 - Participations privées aux raccordements FttH : 25,8 M€
- **Le coût net public restant à financer entre le Département et les EPCI est de 110 M€.**
 - Le Département envisage une participation des EPCI d'environ 30% du coût public résiduel.

Calendrier prévisionnel

VOLET DU PROJET	PERIODE DE REALISATION						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fin de concertation EPCI	X						
Poursuite des études : technico-économique, montage, articulation des RIP1 et RIP2, gouvernance	X						
Montage procédure MED et lancement		X					
Montage gouvernance		X					
Lancement des procédures FHH		X					
Déploiement montée en débit		X	X				
Déploiement FHH			X	X	X	X	X

Merci de votre attention